

**COMMISSION
NATIONALE**

2024



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES



Commission nationale Instituts religieux et monastères



26/11/2024





Ouverture



Sommaire

- **Actualités de la Mutuelle et de la mutualité**
- **Nouveautés produit et prévention Dommages aux biens**
- **Assurance Flotte Automobile**
- **Information Plan Particuliers**

Tour de table





Actualités de la Mutuelle



Retour rue Saint-Jacques : les travaux et le retour sur site

Y a-t-il du gaz ?



Non, le gaz est remplacé par un dispositif de chaudière au fioul.

Y a-t-il de l'électricité et du wifi ?



Oui, l'électricité est rétablie, ainsi que la fibre pour accéder au wifi.

Quels sont les travaux qui ont été réalisés ?



Les travaux ont permis d'effectuer des retouches de peinture, de remplacer quelques fenêtres, cloisons et dalles de plafond endommagées. Une remise en fonctionnement de tous les équipements de sécurité et sûreté du site, ainsi que de confort (de type climatisations réversibles) a été également opérée.

A quelle date s'est tenu le retour sur site pour les collaborateurs de la Mutuelle ?

Le retour sur site a eu lieu le 18 novembre 2024. Un café d'accueil a été organisé. Les collaborateurs doivent désormais se réapproprier les lieux.

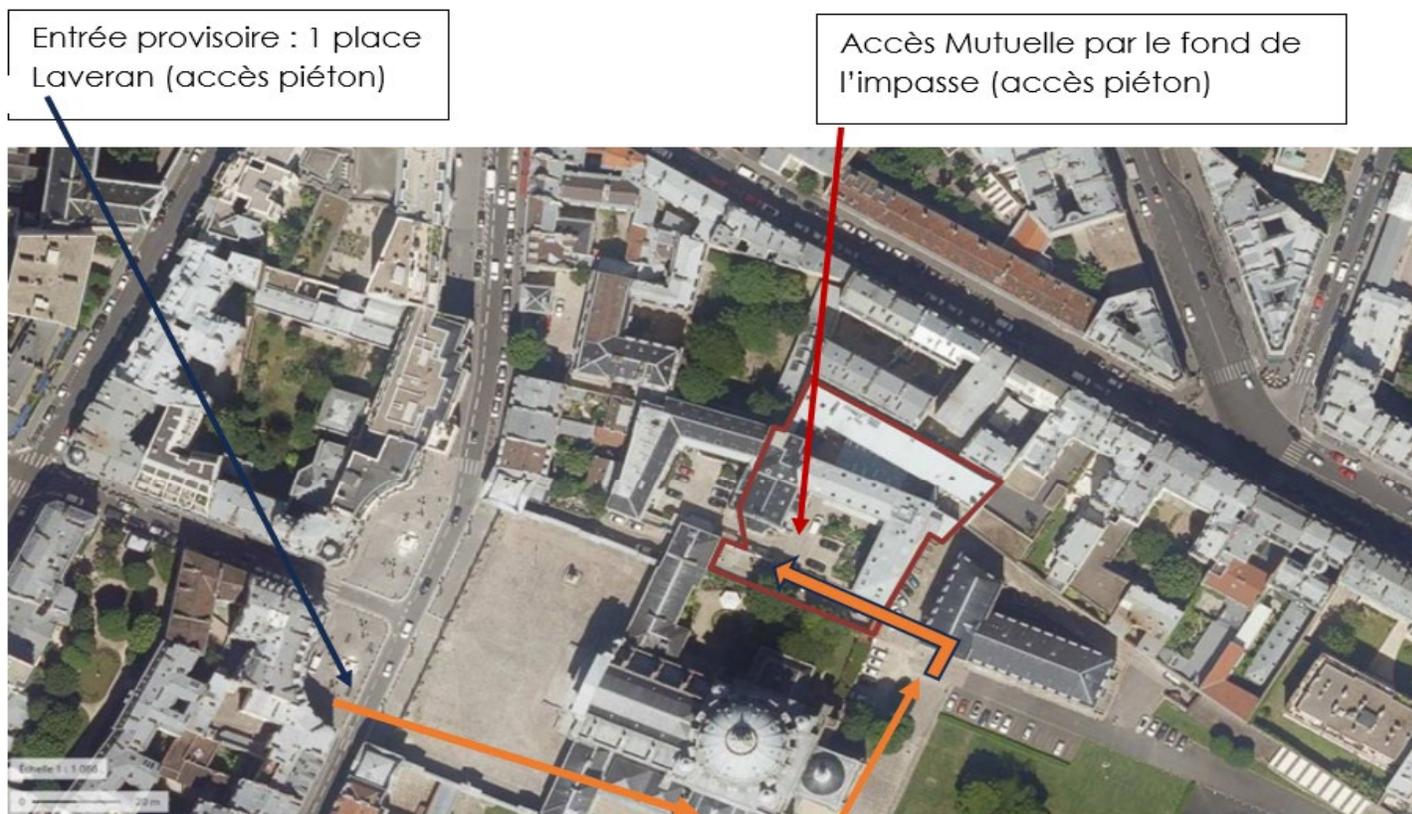
Retour rue Saint-Jacques : accès aux locaux

Comment accéder aux locaux du 277 rue Saint-Jacques ?

L'accès à nos locaux se fera via l'enceinte du Val-de-Grâce, côté Place Laveran.

Concrètement, nous utiliserons l'accès piéton qui donne accès au musée du Service de Santé du Val-de-Grâce, et nous traverserons la Cour d'honneur en longeant l'église.

Puis nous contournerons l'église par l'arrière, en longeant les pelouses afin d'accéder au portail en bois au fond de la venelle et arriver à la MSC.



Retour rue Saint-Jacques : quelques photos...



Actualités : hausse cotisations Cat Nat 01/01/2025

Augmentation des sinistres CAT NAT



Augmentation du taux de la cotisation CAT NAT



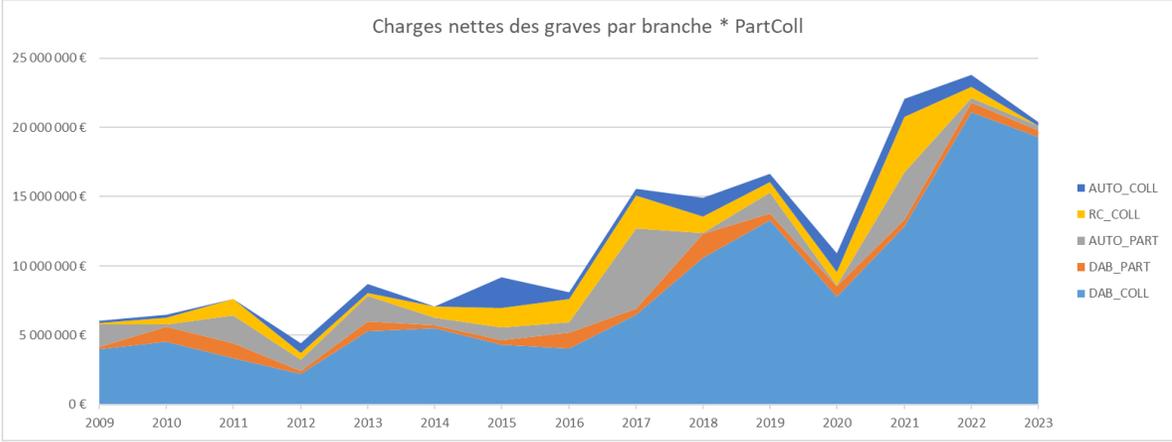
12 à 20%
sur les contrats
d'assurance de
**Domages aux
biens** d'habitation
et professionnels.



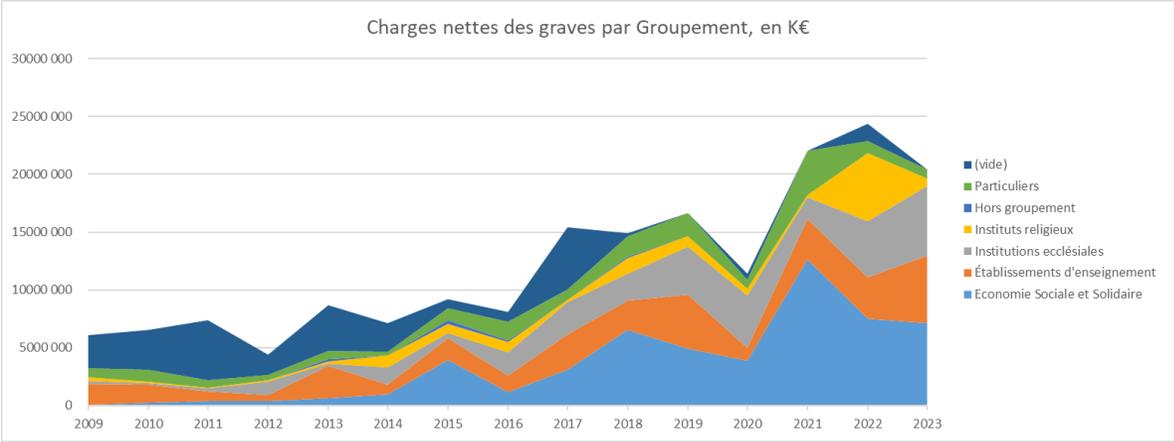
6 à 9%
sur les **garanties vol**
et **incendie** des
contrats
automobiles.

Graves 2023 vieilliss, vus à fin juillet 2024, Ventilation Produits & Groupements

Charges par produits

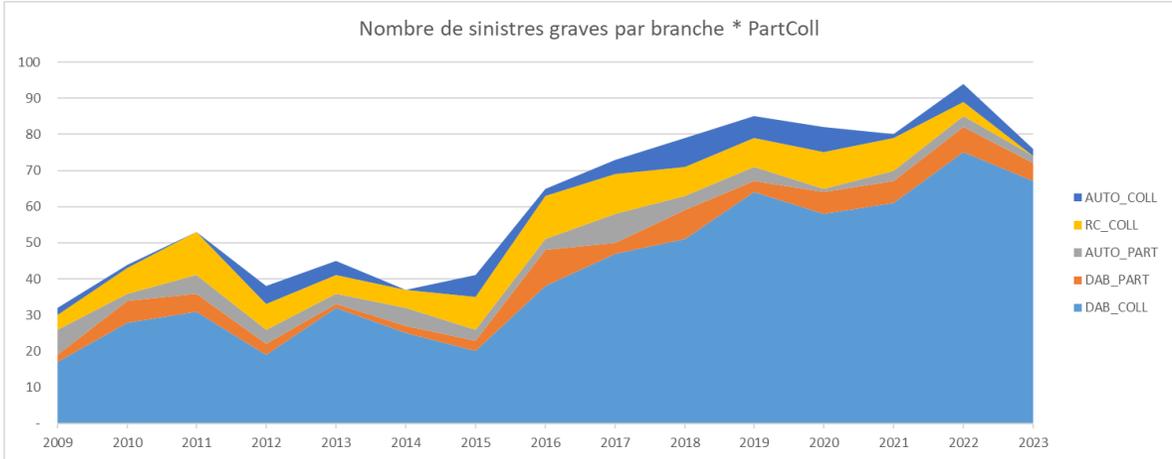


Charges par groupements

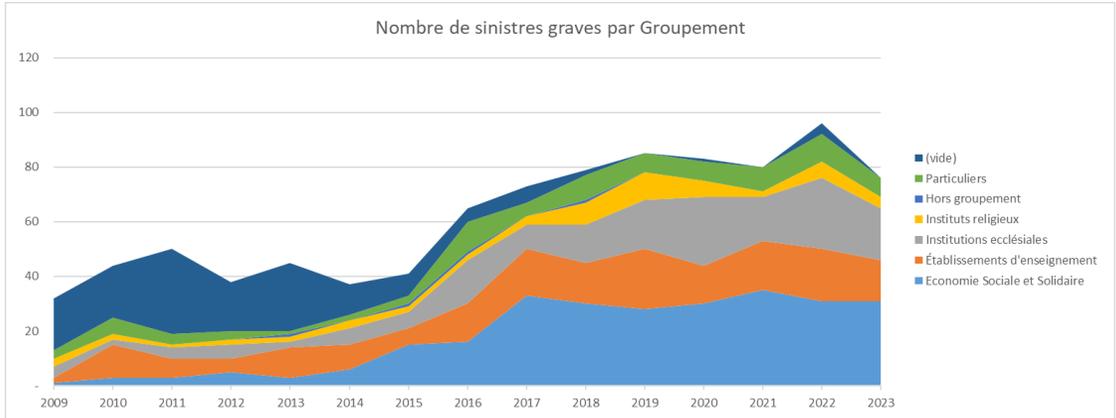


Graves 2023 vieilliss, vus à fin juillet 2024, Ventilation Produits & Groupements

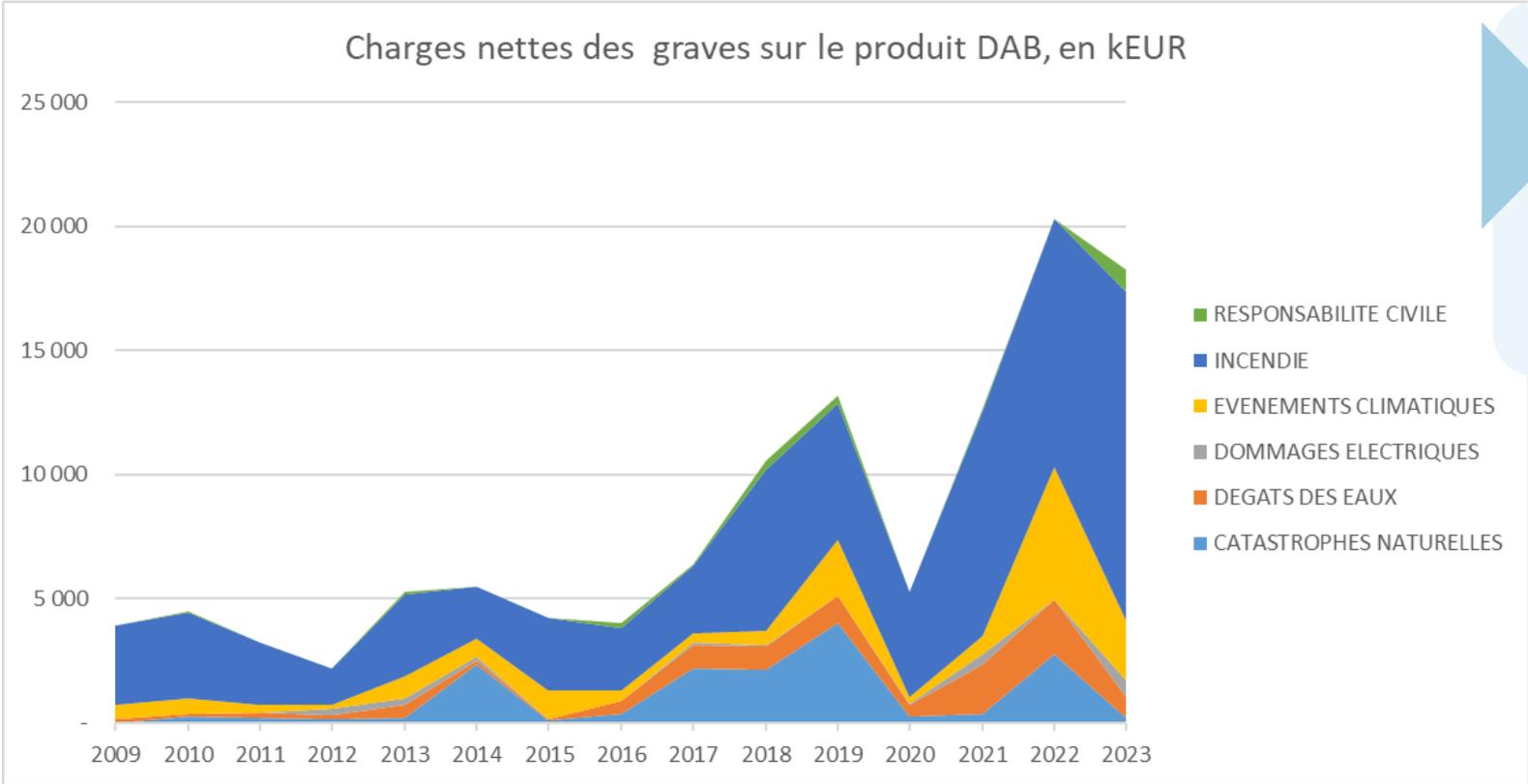
Nb par produits



Nb par groupements



Graves 2023 vieilliss, vus à fin juillet 2024, DAB Collectivités

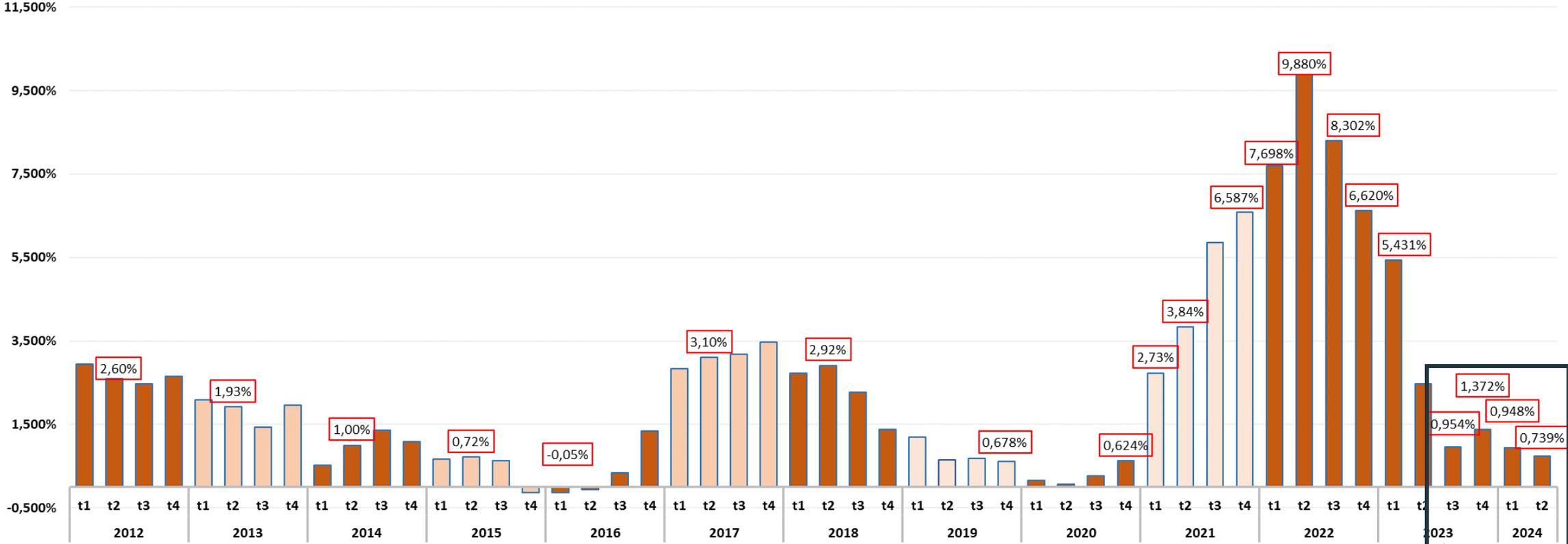


Dégradation sur les :

- graves climatiques (sècheresse)
- Incendies, essentiellement sur majeurs > 1M€

Indice FFB (Fédération Française du Bâtiment)

Indice FFB



Stabilisation de l'indice FFB
autour de 1%



Auto : Evolution des coûts moyens SRA de réparation sur le marché (Sécurité et Réparation Automobile)

	T2 2023			T4 2023			T2 2024		
	Répartition du coût total	12 mois expertises	Prix affichés	Répartition du coût total	12 mois expertises	Prix affichés	Répartition du coût total	12 mois expertises	Prix affichés
Coût total : augmentation du coût total de la réparation		8,4%			7%			7,5%	
Pièces : augmentation du coût moyen	51,7%	9,7%	12,7%	51,8%	7,5%	9,2%	52,2%	8,5%	9,2%
Main d'œuvre carrosserie : augmentation	37,8%	4,3%	6,2%	37,7%	5,4%	7,3%	37,4%	6,3%	7,3%
Peinture : augmentation de l'équivalent	10,5%	8,1%	10,5%	10,5%	9,6%	10,9%	10,4%	7,3%	10,9%
Total calculé	100%	7,5%	10%	100%	6,9%	8,7%	100%	7,6%	8,7%
Total retenu		8,4%	10%		7%	8,7%		7,6%	8,7%
Moyenne expertises/ prix affichés			9,2%			7,8%			8,1%



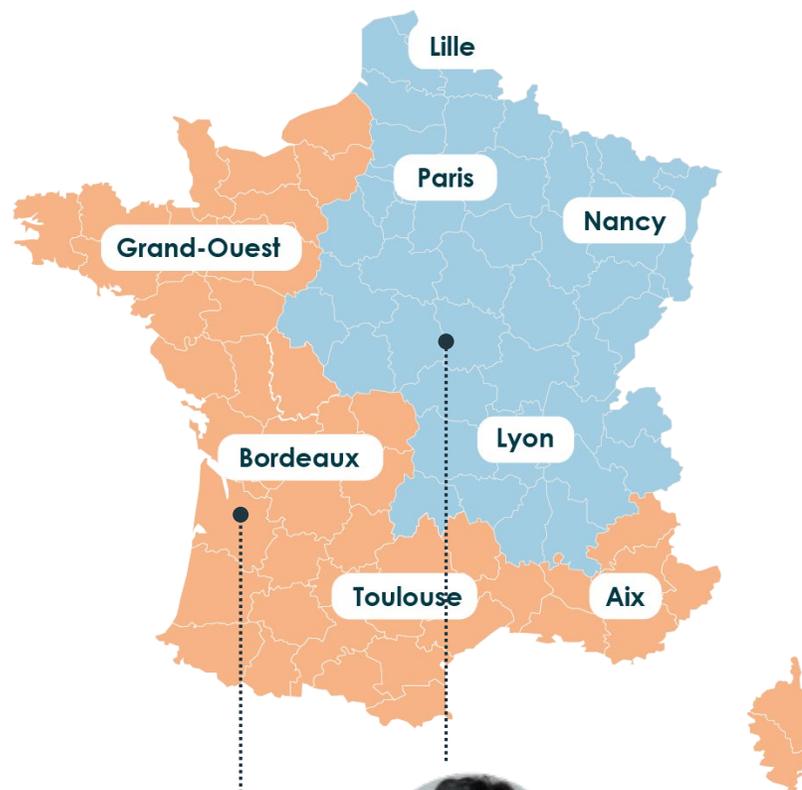
Actualités de la mutualité



Organisation du Service Mutualité



Thierry Lebouc
Responsable de l'équipe
Partenariats Mutualité
Marchés
Anime l'ensemble
de l'équipe mutualité



Katia Fernandes
Référénte Opérationnelle
Mutualité Grand Ouest -
Sud Est



Brigitte Violet
Référénte Opérationnelle
Mutualité Nord - Est



Laura Cornede
Chargée de projet
événementiel



Marianne Malle
Coordinatrice
mutualité nationale



**François
Atipo-Ngapy**
Responsable de Gestion
Polyvalent



Louane Gaubert
Alternante Pôle
Mutualité Partenariat
et Solidarité

Les actualités 2024 et 2025

2024



**Création de groupe
WhatsApp avec les
Délégués**



**Renforcement de
l'interactivité Délégués /
Mutuelle**

2025



**Recrutement et formation
des nouveaux délégués**

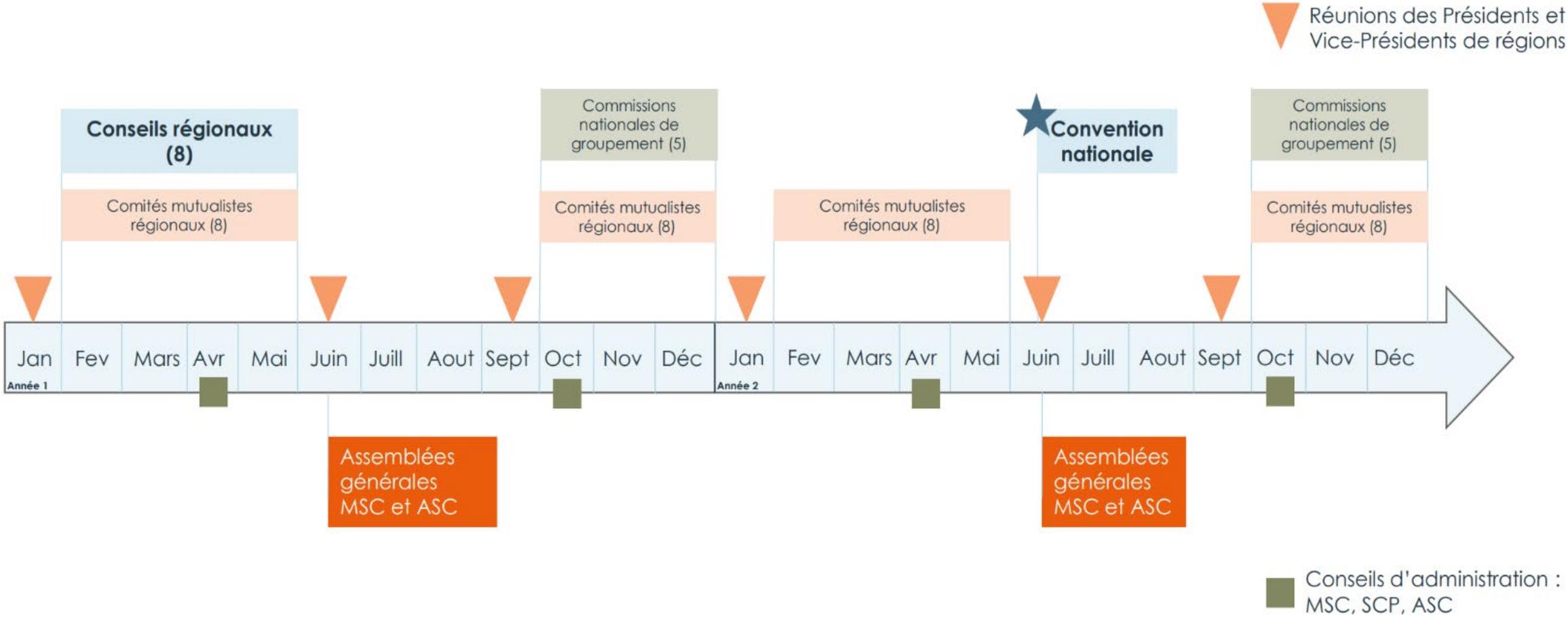


Suivi efficient des partenariats

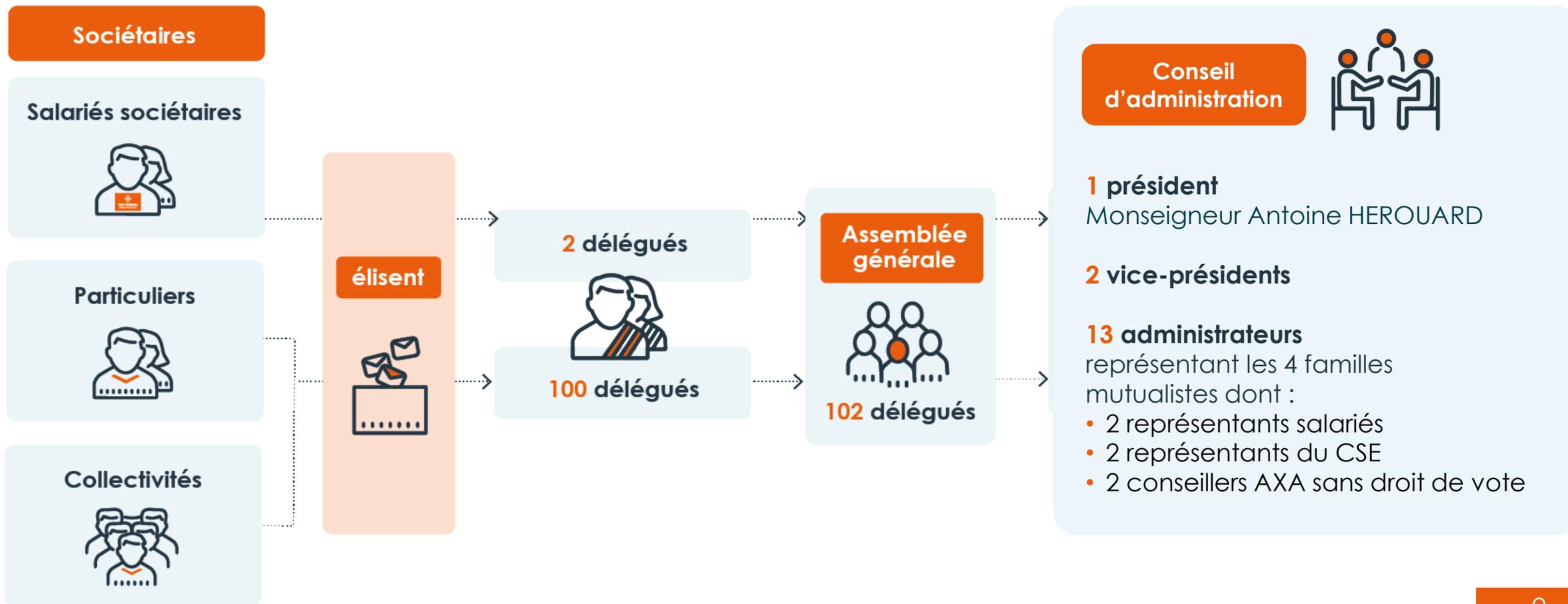


Organisation de la prévention

Les événements mutualistes rythment l'année, sur un cycle de 2 ans



La Mutualité au cœur de notre ADN





Nouveautés produit et prévention Dommages aux biens



Modernisation de l'offre Dommages aux biens

Ajout de nouvelles extensions ou options :

Comme par exemple

Garanties optionnelles	Dommages aux biens
Panneaux photovoltaïques (IPV) 	OUI
Pertes de recettes (IPV)	OUI
Biens des personnes hébergées	Extension biens aux personnes résidentes
Dommages aux biens extérieurs dont bornes de rechargement véhicules électriques 	Option



L'assurance engagée pour

- + de transparence
- + de prévention
- + de respect de l'environnement
- + d'inclusion

Démarche interne de transformation durable.

La démarche AGIR est un travail d'innovation lors de la conception ou la refonte d'une offre, pour intégrer des garanties et services répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux de notre époque.



Spécificité « des équipements d'assistance au handicap »



Spécificités

Les dommages matériels subis par les équipements personnels d'assistance au handicap :

- **Les fauteuils roulants** destinés à être utilisés par des personnes souffrant d'un handicap physique,
- **Les lits médicalisés** et leurs équipements techniques,
- **Les appareils auditifs**,
- La partie externe des **implants cochléaires**.

Appartenant ou loués par :

- **Les personnes hébergées**,
- **Les prêtres**,
- **Les religieux et religieuses**

se trouvant à l'intérieur des locaux assurés.

Sous réserve que la garantie « Vol » soit souscrite, celle-ci est étendue au vol à l'extérieur des locaux assurés du fauteuil roulant dont la personne hébergée souffrant d'un handicap physique est propriétaire ou locataire. L'indemnisation de ce dernier est égale au montant de la réparation effectuée si celui-ci est retrouvé endommagé ou à la valeur de remplacement dans la limite de 400 euros. Dans tous les cas, la prise en charge est limitée à 2 sinistres par année d'assurance.

Les évènements garantis

- Incendie et risques annexes,
- Évènements climatiques,
- Catastrophes naturelles,
- Attentats,
- Émeutes, mouvements populaires et actes de sabotage,
- Dommages électriques,
- Dégâts des eaux,
- Bris de glaces,
- Vol,
- Vandalisme. (pas de garantie pour personnes hébergées)

Sous réserve que ces garanties soient souscrites et mentionnées aux Conditions particulières.

- Catastrophes technologiques.



Évolution de la garantie « Dommages aux biens en extérieur »

Les bornes de rechargement en extérieur des batteries de véhicules électriques



Les évènements garantis

- Incendie et risques annexes,
- Évènements climatiques,
- Catastrophes naturelles,
- Attentats,
- Émeutes, mouvements populaires et actes de sabotage,
- Dommages électriques,
- Bris de matériels et machines.

Sous réserve que la garantie afférente ait été souscrite.

Montant de garantie selon capitaux souscrits pour la garantie Dommages aux biens extérieurs

- 5 000 €
- 10 000 €
- 20 000 €
- 30 000 €

Franchise
• 750 €

Règles de souscription

- **Garantie en inclusion,**
- Sous réserve qu'elles soient ancrées au sol ou à un mur et que celles-ci aient été installées par un professionnel de l'électricité. Pour les bornes d'une puissance supérieure à 3,7 kW, l'installateur devra être certifié détenteur de la mention IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques).

Démarche de Prévention



Bienvenue sur votre Espace prévention

L'association Saint-Christophe vous accompagne pour limiter vos risques et vous aide à instaurer une culture de prévention dans votre structure. Complétez votre autodiagnostic puis découvrez et partagez les formations prévention à vos équipes.

Comment fonctionne votre espace prévention ?



Risque immobilier

Réaliser votre autodiagnostic



10 minutes

Réalisé

07/12/2023



Un questionnaire autodiagnostic pour établir le profil de risque

Une formation numérique proposée au sociétaire selon ses besoins en matière de prévention

Une plateforme accessible via l'espace sociétaire

Plateforme Prévention

Un autodiagnostic prévention pour identifier ses axes d'amélioration sur 4 thématiques :

Incendie et électricité Quel est l'objectif de ce module ?

Incendie : tous concernés !

Pour toute structure, les départs de feu sont un risque majeur. Cet événement peut même causer, dans certains cas, la cessation définitive de l'activité.

Heureusement la grande majorité des incendies peut être évitée.

Ce module vous présente les mesures et points d'attention que vous pouvez appliquer dès maintenant pour vous permettre d'appréhender les risques d'incendie dans votre activité et vous donner les moyens de vous en prémunir.



Organisation interne Quel est l'objectif de ce module ?

S'organiser pour anticiper les risques

Le terme organisation interne désigne les mesures prises par le ou les responsable(s) pour sécuriser le site.

Exemple : le personnel de restauration non formé à l'alarme et l'attente avant qu'un manœuvre des extincteurs ne saura pas réagir en cas de départ de feu.

Ce module présente les points d'attention et les bonnes pratiques à mettre en place dès aujourd'hui pour limiter les risques liés à une organisation défaillante.



Stockage Quel est l'objectif de ce module ?

Le stockage : tous concernés !

Le terme stockage désigne l'entreposage, le rangement de produits, de matériel de valeur ou d'archives en attendant de les utiliser, de les distribuer ou de les jeter. Un rangement inadéquat peut avoir de lourdes conséquences en fonction des différents types de stockage :

- Exemple : les matières combustibles (bois, papiers, cartons, textiles, peintures etc.) peuvent être la source d'un incendie lorsqu'elles sont stockées près d'une source de chaleur.
- Exemple : les objets d'art, cartes prépayées, tickets restaurant, espèces etc. peuvent être volés s'ils sont déposés dans un endroit non sécurisé.

Ce module présente les points d'attention et les bonnes pratiques à mettre en place dès aujourd'hui pour limiter les risques liés au stockage.



Événements naturels Quel est l'objectif de ce module ?

Événements naturels : tous concernés !

Les phénomènes naturels sont nombreux : inondation, avalanches, tempêtes, submersions marines, gèlements ou retraites des sols argileux. Ils occasionnent des dégâts importants et perturbent aussi l'exercice des activités.

Au cours de ces 50 dernières années, entre 1970 et 2019, le taux de catastrophes naturelles a été multiplié par 3. Toutefois, certaines mesures de prévention peuvent limiter l'impact des risques liés aux événements naturels. Ce module vous présente les points de vigilance et les bonnes pratiques à mettre en place dès aujourd'hui.



Thème 1 sur 4 : Où en êtes-vous sur la prévention du risque incendie et électricité dans votre structure ?

Les extincteurs sont signalés par des affichages, tous accessibles et à portée de main.

Oui Partiellement Non

Les issues de secours et les couloirs sont dégagés de tout meuble ou matériel.

Oui Partiellement Non

Il n'y a pas d'issue de secours ou de couloir

La procédure du Permis de feu est appliquée. Le Permis de feu est un document de sécurité obligatoire et délivré par votre structure. Il identifie et prévient le risque incendie en cas de travaux.

Oui Non

Je ne connais pas le Permis de feu

Plateforme Prévention

Une page récapitulative du niveau de prévention avec des alertes et conseils sur chacune des thématiques + des documents à télécharger



Risque immobilier [Retourner à l'accueil](#)

Résultat de votre autodiagnostic

Vous venez de terminer votre autodiagnostic, bravo ! C'est une première étape importante pour identifier vos axes d'amélioration et mettre en place une culture de prévention dans votre structure.
La Mutuelle Saint-Christophe assurances vous propose 4 formations pour continuer à progresser et sensibiliser vos équipes :

Thématique	Niveau de prévention	Conseils
Incendie / Electricité	Bon	Les feux d'origine électrique représentent la première source d'incendie, il est donc impératif de couper l'alimentation après avoir repéré un dysfonctionnement de l'installation électrique (surcharge PC, fils dénudés, odeur de brûlé, etc.) Les travaux par points chaud représentent la deuxième source d'incendie, il est donc impératif d'appliquer strictement la procédure de Permis de feu.
Stockage	Satisfaisant	Afin de réduire le risque d'incendie, il est impératif de maintenir un espace de 2 m minimum entre le matériel stocké et la sources de chaleur (chauffage, éclairage).
Organisation interne	Insuffisant	La formation des salariés et bénévoles est essentielle pour apporter une réponse adaptée à chaque situation et ainsi protéger les biens et personnes.
Evènements naturels	Insuffisant	En cas de forte précipitation, il est impératif de permettre à l'eau de s'évacuer correctement par les gouttières et cheneaux afin d'éviter de graves dégâts des eaux au niveau du bâtiment ou pire un effondrement de la toiture.

Téléchargez les documents pour vous accompagner dans la prévention du risque incendie :

-  [Guide incendie](#)
-  [Permis de feu](#)



Assurance flotte Automobile



Nouvelle Offre Flottes



Pourquoi une nouvelle offre ?

- **Nécessité de mettre à jour les garanties** pour répondre aux besoins du marché et pour une mise aux normes
- **Révision et mise à jour des tarifs** suite aux importantes opérations de redressement technique
- **Amélioration du pilotage technique**

Quelques exemples de nouvelles garanties :

- **Peintures publicitaires ou décoratives :** plafond à 650€ ou 1 600€
- **Marchandises transportées pour propre compte :** montant plancher 1 000€
- **Aménagement du véhicule :** montant plancher 5 000€
- **La garantie des effets et objets personnels et/ou professionnels :** en inclusion 750€ et sur option 3 000€
- **La Sécurité du Conducteur :** 160k€, 400k€ et 1M€

Déploiement :
T2 2025

Gestion des Flottes, qui intervient ?

Équipe Inspection Commerciale



Expert commercial et produit

- Mise en place nouveau contrat
- Mise à jour du contrat
- Besoins d'informations complémentaires sur le produit : **vosre interlocuteur privilégié !**

Équipe Gestion



Gestion du parc

- Remplacement, ajout de véhicule
- Retrait, destruction de véhicule



Déclaration sinistre, suivi indemnisation

- Accident, vol, bris de glace



Mise à disposition
d'un espace en ligne

Qui fait quoi?

Objet d'appel du sociétaire	Vers qui orienter le sociétaire
Demande d'un projet	Inspection Commerciale
Modification de parc (entrée/sortie en cours d'exercice; changement de garantie; ajout d'une catégorie de véhicule)	Gestion
Changement date d'échéance et fractionnement paiement	Gestion
Changement d'adresse	Gestion
Résiliation à l'initiative du sociétaire	Inspection Commerciale
Négociation terme	Inspection Commerciale
Régularisation annuelle	Gestion
Surveillance	Inspection Commerciale
Encaissement/ Recouvrement	Gestion

Précision sur la gestion

La prime annuelle est appelée sur la base d'une cotisation provisionnelle

Le calcul est effectué sur la base de la dernière prise émise tous les ans à échéance du contrat

La régularisation s'effectue donc **annuellement** après déclaration des changements intervenus sur le parc (entrée/sortie de véhicules)



Partage votre engagement

Votre Gestionnaire :
MSC GESTION
Zone d'Activités Mixte du Moulins
4, rue du Moulins – 66330 CABESTANY
Tél : 09 70 19 33 63 – Fax : 04 68 35 49 53
contact@msc-gestion.fr

XXXXXX
XX RUE DES XXX
75000 PARIS

Paris, le 24/05/2024

Vos références :
N° Sociétaire : XXX
N° de Contrat : 100000000
(Référence à rappeler dans toutes vos correspondances)



Votre Gestionnaire :
MSC GESTION
Zone d'Activités Mixte du Moulins
4, rue du Moulins – 66330 CABESTANY
Tél : 09 70 19 33 63 – Fax : 04 68 35 49 53
contact@msc-gestion.fr

XXXXXX
XX RUE XXXX
75000 PARIS

Vos références :
N° Sociétaire : XXXXXX
N° de Contrat : 100000000
(Référence à rappeler dans toutes vos correspondances)

Etat de parc détaillé

Date d'échéance : 01/04/2024

Date du courrier : 24/05/2024

Marque et modèle	Immatriculation	Catégorie	Formule	Date 1ere mise en circulation	MontantTTC	MontantHT	MontantTaxe
CITROEN / C3		4 roues moins de 3T5	Formule 2	30/04/2011	€	€	€
CITROEN / C3		4 roues moins de 3T5	Formule 2	09/07/2015	€	€	€
CITROEN / BERLINGO		4 roues moins de 3T5	Formule 2	10/02/2010	€	€	€
SEAT / IBIZA		4 roues moins de 3T5	Formule 2	04/01/2011	€	€	€
RENAULT / CLIO		4 roues moins de 3T5	Formule 2	27/07/2010	€	€	€

APPEL DE COTISATION

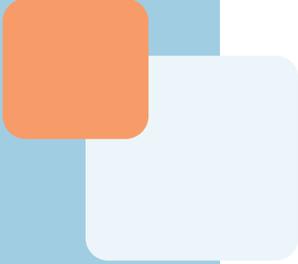
Cher sociétaire,

Dans le cadre de votre contrat d'assurance Flotte Automobile, arrivé à échéance le **01/04** dernier,

Nous vous adressons le présent appel de cotisation pour la période du **01/04/2024** au **31/03/2025**. Il a été établi sur la base du parc connu de l'Assureur au 01/04/2024.

Pour ladite période, le montant total à nous devoir s'élève à : **xxxxxx €** dont 6,50 € au titre de la Taxe attentats et 24,00 € au titre de Frais de répertoire.





Information Particuliers



L'année 2024

Rappel du contexte

Volonté d'étendre l'accès aux offres de particuliers à tous ceux qui partagent les valeurs chrétiennes



Objectifs

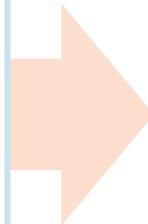
- Accroître le nombre de nos sociétaires
- Anticiper les impacts de la réforme de la PSC



Cœur de Cible :
séniors pratiquants

Notre proposition de valeur

- **des offres d'assurance compétitives**, avec un accompagnement de qualité
- **un engagement de don solidaire à l'Eglise** pour contribuer aux missions pastorales et à l'entretien des paroisses



Actions

- **Déploiement d'un plan média** pour développer notre visibilité avec 2 temps forts : mars & avril / octobre & novembre
- **Actions locales via certains délégués** (tracts remis aux pèlerins ou bénévoles d'un diocèse....)

Plan média S1: presse / radio/ distribution flyers



Plan média S2 : Presse/ Radio / TV / Médias digitaux / Courriers

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre



Magazine du Mouvement Chrétien des Retraités

1 page de publi-rédactionnel



Radio catholique généraliste diffusion Paris-IDF

240 spots + interview de Monsiegnur HEROUARD



Radio Chrétienne diffusion Nationale

84 spots (30s) + 112 spots météo (14s) + interview ME SHILTZ



Chaîne de télévision catholique française

40 spots (30S) + 2 bannières sur le site



1^{er} média web catholique

1 article + bannières



Magazine de prières quotidiennes

Envoi d'un courrier à 25 000 abonnés



**Application de
rencontre pour
les catholiques**

1 newsletter
37000 abonnés

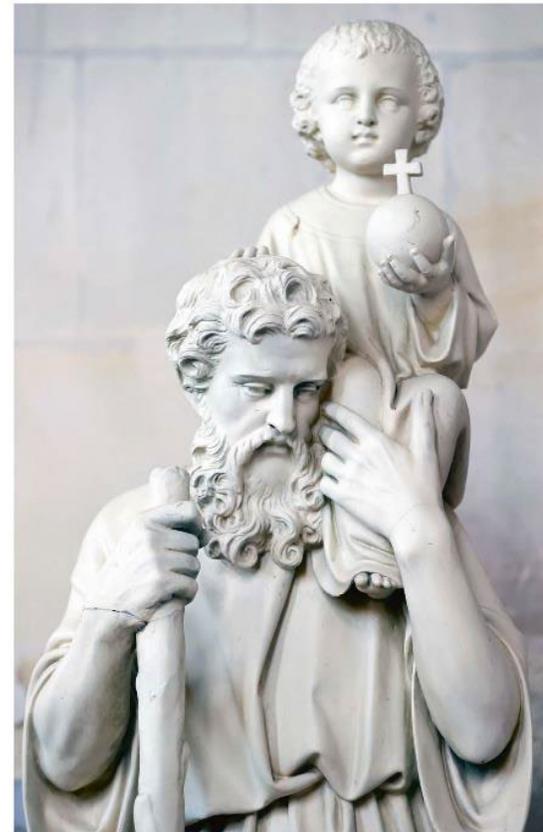


Création d'une carte de prière

Afin de mieux symboliser
qui nous sommes, **nous avons créé**
une carte de prière :
« Prière par l'intercession de saint Christophe »



Action auprès des abonnés
de « Prions en Église » :
envoi d'un courrier explicatif accompagné
de la carte de prière



Prière par l'intercession de saint Christophe

Accorde-moi, Seigneur, une main ferme
et un regard vigilant; que personne ne soit
blessé quand je passe.

Tu as donné la vie, je prie pour qu'aucun
de mes actes ne puisse enlever ou
endommager ce don de toi.

Abrite, Ô Seigneur, ceux qui m'accom-
pagnent, des maux du feu et de toutes les
calamités.

Apprends-moi à utiliser ma voiture pour le
besoin des autres, et à ne pas manquer,
par amour de la vitesse excessive, la
beauté du monde; et qu'ainsi, je puisse
continuer ma route avec joie et courtoisie.

Saint Christophe, saint patron des
voyageurs, protège-moi et conduis-moi
en toute sécurité vers ma destination.



Avis internet / réseaux sociaux : votre aide est précieuse

Avis internet

Améliorer nos notes

Mutuelle Saint-Christophe

Site Web Itinéraire Enregistrer

Google 3,4 ★★★★★ 51 avis ⓘ

Opinion assurances 1,9/5

Saint-Christophe MUTUELLE D'ASSURANCES

🚗 🏠 🏠

Réseaux sociaux

Gagner en visibilité

facebook

Instagram

LinkedIn

Liker, republier, republier avec un commentaire !

Parrainage 2024

En 2024, nous avons fait évoluer l'offre de parrainage

Pour le parrain

1 divine box offerte
(produits des abbayes
& monastères)



Pour le filleul



Qu'en pensez-vous ?

Actions menées en 2024 pour promouvoir le plan média



Présentation du plan média dans les 8 comités mutualistes



BORDEAUX

2 déplacements dans les établissements Bordelais avec Carole QUERON.



MONTPELLIER

1 déplacement à Montpellier avec Sandra CAU.



Flyer diffusé en juillet à la DDP de la Roche sur Yon par l'intermédiaire de notre délégué Mr GARNIER avant le Pèlerinage de Lourdes



Rencontre avec délégué Vendée Mr GUESDON et remise d'affiches et de flyers à distribuer au sein de son établissement Collège Jean Yole aux herbiers



Flyer dématérialisé adressé avant l'été à l'ICES en Vendée et à l'UCO dept 49



Travail avec notre Vice-président Mr BLIN et le service Marketing pour promouvoir le plan média au sein du Diocèse de St Briec.



Remise de flyers au service des pèlerinages de Lille, de Savoie : Diocèse de Belley-Ars, Diocèse de Chambéry, Diocèse de St Jean de Maurienne, Diocèse de Moutiers



Prise de contact de Guillaume DEBIEVE pour des permanences dans les établissements scolaires sur la région mutualiste de Nancy.

Semaine du Développement Durable : quiz sur l'eau



L'eau, thématique de notre semaine du Développement Durable à la Mutuelle

Pour tout questionnaire complété 2€ sont reversés
à la Fondation de la mer pour la lutte pour la
protection de la biodiversité.

(<https://forms.office.com/e/a5Bq02XpWy>)



Conclusion





Clôture

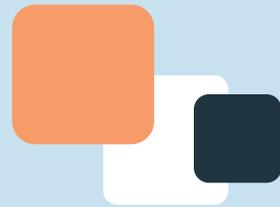


Déjeuner

Rendez-vous au restaurant Café Louise
155 Bd St Germain
pour partager un moment convivial



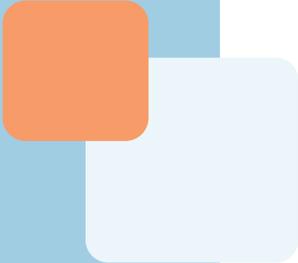
Merci pour votre attention





Annexes





Panneaux photovoltaïques

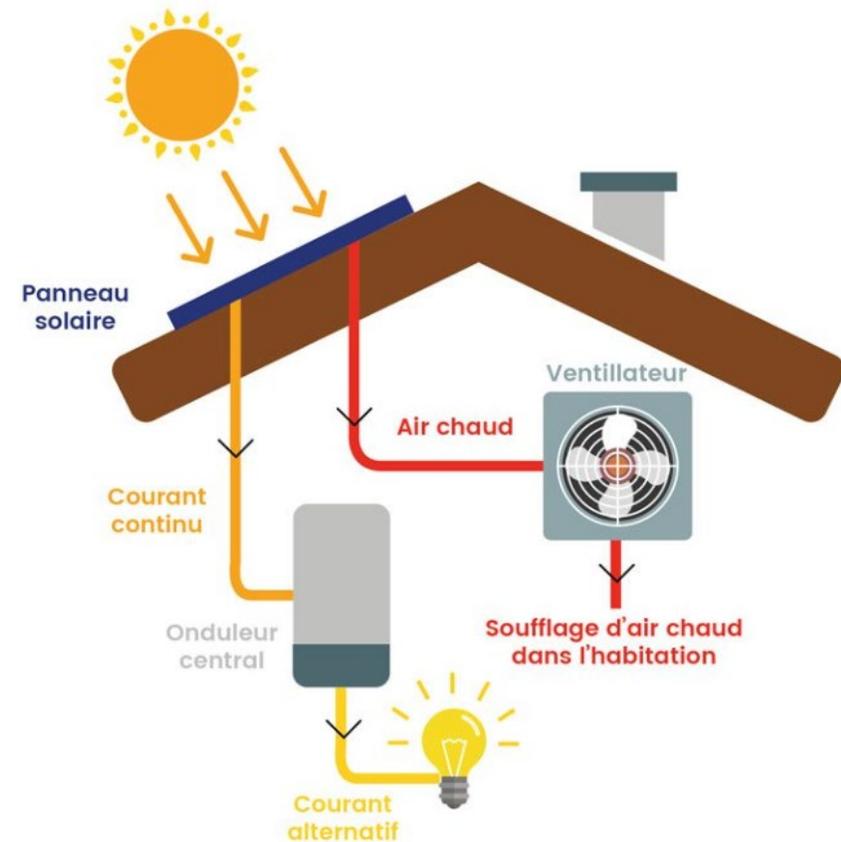


Les différents types de panneaux photovoltaïques

PPV Aero photovoltaïque

Sachant qu'un PPV classique produit 3 fois plus de chaleur que d'électricité, Le principe est de récupérer cette énergie thermique et de l'utiliser pour produire du chauffage en plus de produire de l'électricité.

Interdit de
souscription



Les différents types de panneaux photovoltaïques

PPV membrane flexible

Il s'agit d'un film souple photovoltaïque en couche mince permettant la production d'électricité.

Interdit de
souscription

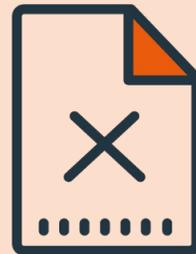


Les différents types de panneaux photovoltaïques

PPV flottant

Le solaire flottant consiste à poser des panneaux photovoltaïques sur un plan d'eau. Les panneaux solaires sont posés sur une structure métallique et forment un seul îlot.

**Interdit de
souscription**



Les différents types de panneaux photovoltaïques

PPV mobile

Il s'agit d'installation de faible puissance pouvant être déplacée facilement, souvent commercialisée en kit à installer soi-même.



Interdit de
souscription



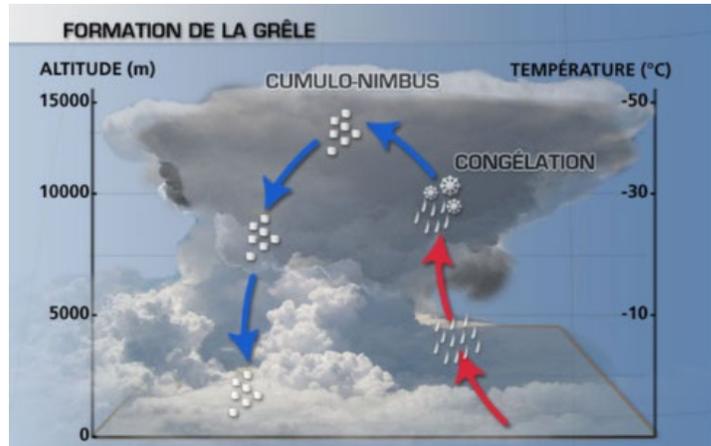
**KIT SOLAIRE
PLUG AND PLAY**

Pose au sol
1 panneau de 425 Wc
100% prémonté

**425
WATTS**

Les risques identifiés

Climatiques



Etanchéité



Incendie



Pertes de Recettes



Les risques identifiés - DAB



Incendie

- Arcs électriques
- Défaut des composants
- Echauffements des conducteurs
- Surtension d'origine atmosphérique
- Panne sur les onduleurs



Erreurs humaines

- Erreurs de conception des câbles/composants
- Erreurs de mise en œuvre au montage
- Inversion des polarités
- Sertissage des connecteurs
- Couplage de connecteurs de marques différentes
- Inversion des composants AC DC
- Détérioration des câbles lors de la pose



Aléas climatiques

- Gel
- Grêle
- Tempête
- Poids de la neige



Dégâts des eaux

- Mauvaise étanchéité de la toiture photovoltaïque
- Augmentation de la circulation humaine sur les toitures



Vol/Malveillance

- Durant la phase de chantier ou sur installations au sol

Animaux

- Détérioration des câbles par les rongeurs

Règles de souscription

Visite de risque **OBLIGATOIRE** pour les installations d'une puissance $\geq 36\text{KWc}$

Conditions d'acceptation du risque

1

Obligation que l'installation soit réalisée par un **professionnel qualifié** dans l'installation de panneaux photovoltaïques

2

Obligation de **renonciation à recours réciproque** entre le propriétaire du bâtiment et le propriétaire de l'installation si différents

3

Obligation de **renonciation à recours réciproque** entre le locataire du bâtiment et le propriétaire de l'installation si différents

4

Obligation de **mettre en place un contrat annuel de maintenance** par un professionnel qualifié

5

Obligation de **procéder au nettoyage des panneaux** et leurs pourtours immédiats (retrait des mousses et des feuilles accumulées)

Règles de souscription

Avis obligatoire de l'inspecteur technique



Si la toiture comporte des éléments combustibles et/ou des panneaux sandwichs



Si activités sensibles en incendie (Travail du bois, fabrication et réparation de meubles en bois, papier, carton, stockage, fabrication...)

Avis obligatoire de l'inspecteur technique, si réponse négative au points suivants



Les onduleurs sont impérativement accessibles et situés dans un local isolé par des parois verticales et plancher haut coupe-feu. De plus, le local accueillant les onduleurs est vide de matériaux combustibles de type bois, papier, carton.



Concernant les stockages, aucun matériau combustible de type paille, bois, papier ou carton n'est entreposés sous la toiture accueillant les panneaux photovoltaïques

Règles de souscription

Les garanties exclues



1

La RC « **producteur d'énergie** » n'est pas garantie dans le produit. Elle doit être souscrite au travers d'un contrat RC spécifique MSC ou autre.

2

Les **pertes de recettes et les frais annexes** résultant de pannes des biens assurés.

3

La **garantie « Pertes de recettes »** ne peut pas être souscrite seule

Mémo prévention



1. **Référentiel** : Le référentiel APSAD D20 sur les installations PV doit être mis en œuvre



2. **Qualification de l'entreprise et des matériaux** : qualification appropriée aux travaux réalisés, assurance RC Décennale pour les travaux de couverture et d'électricité, panneaux conformes aux normes NF



3. **Caractéristiques du bâtiment** : risques incendie/événements naturels tels la tempête ou la grêle ? Solidité de l'ouvrage ? Si ERP, avis de la Commission Centrale de Sécurité ?



4. **Le local technique** : local aéré, fermé à clé et réservé uniquement à cet usage ? Il doit être coupe-feu pour le local onduleur (30mn au moins) et de préférence séparé du local TBGT (pour ne pas perdre les deux en cas d'incendie par exemple)



5. **Installations électriques** : conformes aux normes ?



6. **Protection contre les surtensions** (foudre) : La protection contre les surtensions est assurée par des parafoudres



7. **Vérification initiale et entretien périodique** : visite annuelle de l'installation par organisme de contrôle (type SOCOTEC, APAVE...), thermographie infrarouge annuelle des installations électriques

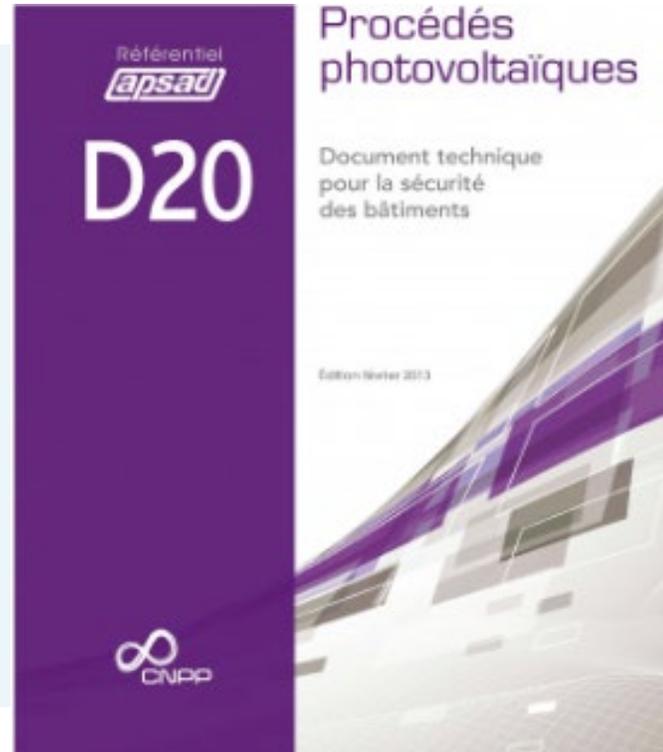


8. **Protection Incendie** : présence d'extincteurs appropriés (répartis dans le bâtiment et le local onduleur) et vérifiés annuellement. En présence d'une Détection Automatique Incendie ne pas omettre d'équiper le local onduleurs d'un détecteur de fumée

Référentiel APSAD D20

A qui s'adresse le référentiel D20 ?

- Aux installateurs, concepteurs de bâtiments et d'installations
- Aux préventionnistes et assureurs
- Aux maîtres d'ouvrage et exploitants



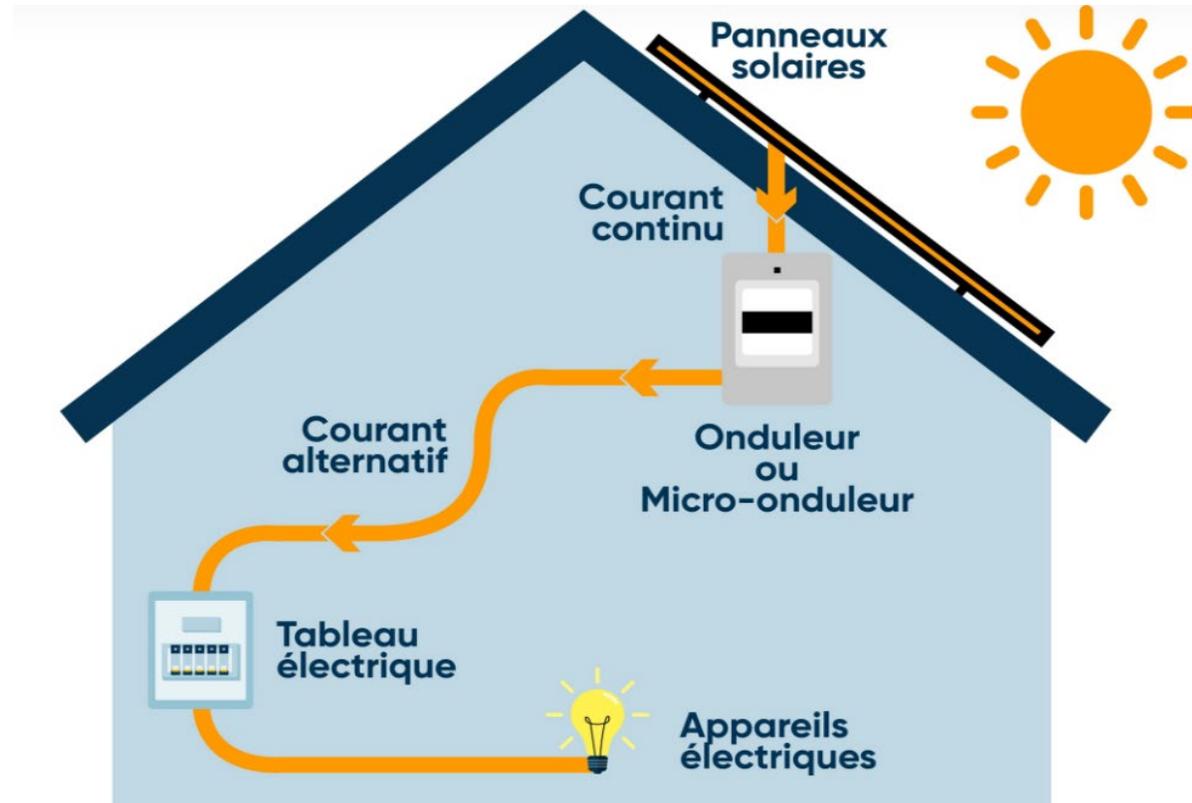
Objet de ce référentiel ?

- Limiter l'aggravation du risque incendie (nécessité de séparer l'installation photovoltaïque de tout équipement/élément de charpente ou d'isolant combustible)
- Préparer les interventions de secours (coordination de la mise en sécurité des installations)
- Faciliter l'entretien et la maintenance (cheminement, affichage, contrôles périodiques)

Pour tous projets PPV il faut promouvoir aux maximum le référentiel D20 qui doit être intégré dès le cahier des charges.

Panneaux Photovoltaïques Fonctionnement

Un procédé photovoltaïque se caractérise par le fait que les modules demeurent alimentés tant qu'ils reçoivent un rayonnement lumineux suffisant.



Le kWc

La puissance d'une installation s'exprime en kWc

Le kilowatt-crête (ou kWc) est une unité de mesure utilisée pour évaluer la puissance atteinte par un panneau solaire lorsqu'il est exposé à un rayonnement solaire maximal.

Puissance solaire



Pente du toit



Orientation du toit



Lieu géographique



Pertes moyennes du kit



Exemple 36KwC



Installation d'une centrale photovoltaïque 36 kWc à l'IUT de Tarbes

Sur bâtiment public

Une réalisation Ceneo Energie

Fourniture et installation d'une centrale photovoltaïque 36 kWc sur le nouveau bâtiment de l'IUT de Tarbes :

- Conception, installation et mise en service
- Date de réalisation : juin 2020
- Localisation : Tarbes (65)
- Surface : 150 m²

Les différents types de PPV

PPV en inclusion à la toiture

+

Avantage : plus léger
pour la toiture

-

Inconvénient : étanchéité



PPV en surimposition

+

Avantage : meilleure
ventilation

-

Inconvénient : plus lourd
(étude de la résistance
mécanique de la toiture)



Les différents types de PPV

PPV en ombrière

- + **Avantage** : éloignement des bâtiments
- **Inconvénient** : perte de production entre l'installation et le poste de livraison



PPV en installation fixe au sol

- + **Avantage** : éloignement des bâtiments
- **Inconvénient** : perte de production entre l'installation et le poste de livraison.



Les risques électriques

Coté courant alternatif AC

correspond à une installation électrique standard.



Possibilité d'arrêter le courant avec des disjoncteurs.

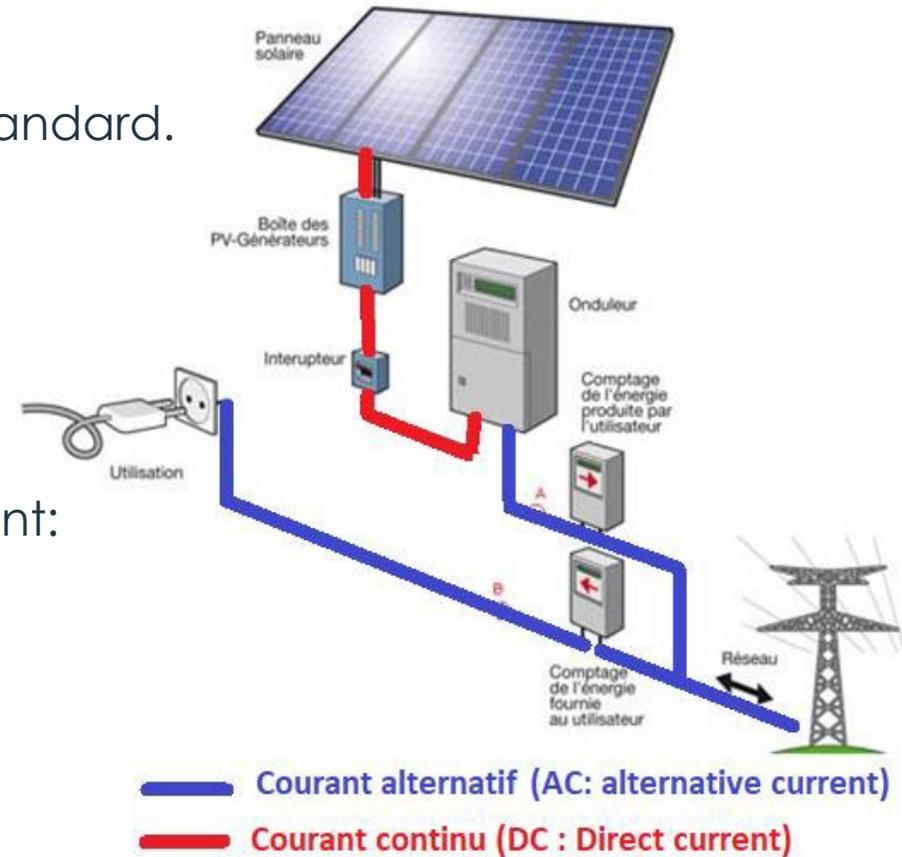
Coté courant continu DC

Arcs électriques auto-entretenus provoquant:

- Une élévation de température $\approx 1000^\circ$
- Des projections de métal fondu.



Impossible d'arrêter le courant si présence de lumière.



Les habilitations électriques des intervenants

Les habilitations électriques : code du travail

C'est l'employeur qui habilite le salarié.



BO-HO : opérations d'ordre non électrique (ex: peinture dans le local onduleurs, nettoyage panneaux...)

BS-BE Manoeuvre : opérations simples d'ordre électrique (ex: remplacer ampoule, fusible, convecteur...)

BR : opérations d'ordre électrique général (ex: raccordement depuis un tableau d'alimentation..)

Recyclage périodique (3 ans)